Rousseau covasson

Rousseau est-il Français ou Genevois? Rousseau est-il Neuchâtelois? En réalité, il mourra communier de Couvet, bien qu'il ne revendique qu'une seule fois cette appartenance dans une lettre du 30 mars 1765 au libraire éditeur Nicolas-Bonaventure Duchesne à Paris (L3 1402 = CC 4217):

Mes noms, surnoms et qualités sont lean. lacques Lousseau, naturalisé de la principauté de Neuchâtel et communier de Couret.

Descendant d'une famille huguenote réfugiée depuis le milieu du XV^e siècle et établie depuis au moins 5 générations à Genève, il naît le 28 juin 1712, citoyen et donc Bourgeois de Genève. Il perd une première fois les avantages liés à cet état en abjurant son protestantisme à Turin en 1728. Réintégrant l'Eglise de Calvin à Genève en 1754, il retrouve le plein usage de ses droits d'origine.

Bien que ce soit en France qu'il acquiert ensuite sa célébrité, il n'en revendique pas moins ses helvétismes et même ses «fautes». Lors de ses démêlés avec la censure parisienne, il se considère comme étranger inatteignable.

Réfugié dès 1762 à Môtiers dans la Principauté de Neuchâtel, il se voit offrir à titre gratuit et tutélaire le statut de sujet de cet Etat et de son Prince, le roi de Prusse Frédéric II, dit Le Grand Frédéric, son contemporain. Il doit ce privilège à la fois à l'amitié et à l'initiative de George Keith, Maréchal d'Ecosse, gouverneur de la Principauté de Neuchâtel et intime du roi, et à la protection du monarque éclairé de Sans Souci. Il devient sujet de la Principauté de Neuchâtel par un acte authentique daté du 16 avril 1763.

Le 12 mai de la même année, il abdique à perpétuité [son] droit de bourgeoisie et de cité dans la Ville et République de Genève.

Le 1^{er} janvier 1765, la Générale communauté de Couvet dans le Val-de-Travers l'intègre à l'unanimité et à titre gratuit dans le corps de ses communiers, le mettant au bénéfice de tous les droits liés à ce statut, en particulier celui de pouvoir vivre à Couvet jusqu'à sa mort, voire de bénéficier d'une assistance matérielle au cas où il tomberait dans le besoin.

De l'Ile de Saint-Pierre, le 15 septembre 1765, Rousseau en remerciera la Commune, «mortifiée de ne pouvoir jouir du bonheur de l'accueillir». Sans qu'il soit possible de savoir qui a effectué le versement, son nom figure pour une somme de 42 £ soit un Louis d'or neuf dans la liste des donateurs ayant contribué à l'érection de la tour du temple de Couvet en 1766.

Jamais Bourgeois de Neuchâtel ni d'aucun autre lieu, c'est un authentique sujet de la Principauté de Neuchâtel qui meurt à Ermenonville le 2 juillet 1778, resté genevois de cœur et parisien d'adoption.

Pourtant, en exécution du Décret de la Convention, le 11 octobre 1794 a lieu le transfert de ses « cendres » au Panthéon, monument destiné à honorer de grands personnages ayant marqué l'histoire de France dont le fronton porte l'inscription « Aux grands hommes la patrie reconnaissante. »

D'après Jean-Pierre JELMINI, BAJJR N°72